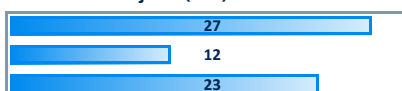


Zone	
A	Neuville
B	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
C	Pont-Rouge

Pluie 7 derniers jours (mm) *



Date de début	
1	Mi-mai
2	Début-juin
3	Mi-juin

Sol	
S	Sable (ou loam argileux-graveleux)
SL	Sable Loameux
L	Loam

Prévision du risque de stress hydrique (si aucun apport d'eau)

				Maïs sucré							
				Juin							
				29	30	1	2	3	4		
1	A	1	S								1
2	A	1	SL								2
3	A	1	L								3
4	A	2	S					+	++		4
5	A	2	SL						+		5
6	A	2	L								6
7	A	3	S								7
8	A	3	SL								8
9	A	3	L								9
10	B	1	S					+	++		10
11	B	1	SL								11
12	B	1	L								12
13	B	2	S			+	++	++	++		13
14	B	2	SL				+	++	++		14
15	B	2	L						+		15
16	B	3	S						+		16
17	B	3	SL								17
18	B	3	L								18
19	C	1	S								19
20	C	1	SL								20
21	C	1	L								21
22	C	2	S					+	++		22
23	C	2	SL						+		23
24	C	2	L								24
25	C	3	S								25
26	C	3	SL								26
27	C	3	L								27

Faits saillants

- Risque très faible en zone Neuville (A) jusqu'au 4 juillet, hormis pour les sites en sable (S) et sable loameux (SL).
- Risque possible en zone Saint-jean-de-l'Île-d'Orléans (B) dès le 1 juillet pour les sites sableaux (S).
- Risque très faible en zone Pont-Rouge (C) jusqu'au 4 juillet, hormis pour les sites semés début juin (2) en sols sableaux (S).

Risque de stress hydrique

 	Très faible
+	Possible
++	Très élevé
!	Extrême
 	Non disponible

Important

Le Bulletin de prévisions du risque de sécheresse agricole est un outil complémentaire d'aide à la décision. Il doit être utilisé en complément de :

- Vos observations au champ
- Votre connaissance du site
- Vos outils d'aide à la décision

Ce bulletin a été produit par l'équipe de gestion de l'eau en productions végétales de l'IRDA à l'aide de l'outil :



EstimEau

Un outil d'aide à la décision irda

Il s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « AquaPhare : surveillance et gestion proactive des stress hydriques en agriculture ».

* Important

La prévision a été produite le 2026-06-29 à 02:00 a.m. Les précipitations reçues après ce moment ne sont pas considérées.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

